



43, rue Greneta 75002 PARIS

Tél. : 01 44 76 96 70 – Fax. : 01 44 76 96 79

Communiqué DE PRESSE

SUICIDES DANS LA POLICE Une détresse au travail dont il faut parler !

La Police Nationale recense en moyenne 40 à 50 suicides chaque année. Le pic le plus important enregistré fut celui de 1997 avec 70 suicides.

Devant ce triste bilan accablant, ALLIANCE POLICE NATIONALE a exigé et obtenu de l'administration qu'un groupe de travail émanant du Comité d'Hygiène et Sécurité Central soit créé.

ALLIANCE POLICE NATIONALE a également souhaité qu'une enquête indépendante soit diligentée afin de mieux connaître les raisons pour lesquelles certains de nos collègues sont poussés au geste ultime et irréparable.

Cette étude est actuellement en cours de réalisation par l'INSERM.

ALLIANCE Police Nationale précise que les raisons de tels gestes sont multifactorielles et souvent d'origine personnelle.

Cependant, ALLIANCE POLICE NATIONALE ne veut pas taire les raisons liées à la difficulté, la pénibilité et la dangerosité du métier et à la gestion humaine des effectifs : les conditions de travail, l'organisation du travail, la pression d'une certaine hiérarchie.

Sur ce dernier point, ALLIANCE Police Nationale dénonce une nouvelle fois une certaine politique du rendement contreproductive exercée par une certaine hiérarchie qui privilégie le quantitatif (la batônite) à la culture du résultat basé sur le qualitatif.

Ainsi, depuis plusieurs mois, ALLIANCE Police Nationale revendique une mise en conformité des Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHS) en les transformant en Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Cette revendication vient d'aboutir par le biais de sa confédération d'affiliation la CFE-CGC puisqu'un accord « Santé et Sécurité au travail » vient d'être signé.

ALLIANCE Police Nationale a également sollicité le Ministère de l'Intérieur pour un renforcement des postes de psychologues sur le territoire national et une meilleure prise en compte des recommandations des médecins de prévention.

De même, il paraît indispensable de procéder à la création, au niveau départemental, de groupe de travail spécifique « risques psychosociaux liés à l'environnement de travail local » avec les différents intervenants concernés. Cela permettrait la production d'un bilan annuel d'évaluation des conditions de travail au sein de chaque service.

La Police Nationale, avec la création du SSPO (service de soutien psychologique opérationnel) en 1994 a su apporter une réponse efficace afin d'éviter l'engrenage et la « contagion » issus d'une situation traumatisante.

Il est impératif de trouver les moyens de prévenir les risques psychosociaux en se dotant des outils nécessaires pour bien discerner et évaluer les raisons et les conditions conduisant au suicide.

Une réunion se tiendra mercredi 25 novembre 2009 au Ministère de l'Intérieur lors de laquelle ALLIANCE POLICE NATIONALE fera part de ces propositions.

Le respect du policier passe inévitablement par le respect de ses conditions de travail et la prise en compte de ses éventuelles souffrances.

Paris, le 24 novembre 2009

Contact Presse
Bureau National
Tél : 0144769670